



THERANEXUS PUBLIE SA POSITION DE TRÉSORERIE AU 30 SEPTEMBRE 2023

Lyon, France –17 octobre– 18h CEST – Theranexus, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques rares, annonce aujourd’hui sa trésorerie au 30 septembre 2023.

A l’issue du 3^{ème} trimestre, la trésorerie disponible s’établit à 6,0 M€ contre 4,8 M€ au 30 juin 2023. Le 12 juillet dernier, Theranexus a réalisé une levée de fonds pour un montant total brut d’environ 3,1 millions d’euros, dont environ 2,5 millions d’euros ont été souscrits par des investisseurs spécialisés et stratégiques et 0,6 million d’euros souscrits par des investisseurs particuliers. Le produit de la levée de fonds, participera au financement de la phase 3 pivot du candidat médicament Batten-1 et à d’autres activités de recherche et développement de la Société, ainsi que ses besoins généraux.

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) 2023, d’un montant de 583 K€, n’avait pas encore été perçu par la société au 30 septembre 2023 et n’est donc pas compris dans la trésorerie à cette date. Ce montant a été perçu début octobre.

A propos de Theranexus

Theranexus est une société biopharmaceutique innovante, issue du CEA et spécialisée dans le traitement des maladies neurologiques rares. La Société dispose d’une plateforme unique d’identification de caractérisation de candidats médicaments de thérapie innovante dans le domaine des troubles neurologiques rares et d’un premier candidat médicament en développement clinique dans la maladie de Batten.

THERANEXUS est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259- ALTHX).

Plus d’informations sur :

<http://www.theranexus.com>

Cliquez et suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



Contacts :

THERANEXUS

Thierry LAMBERT

Directeur Administratif et Financier

contact@theranexus.com

FP2COM

Florence PORTEJOIE

Relations médias

+ 33 (0)6 07 76 82 83

fportejoie@fp2com.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives Theranexus et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Theranexus estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d’une performance future, étant donné qu’elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document d’enregistrement universel de la société déposé auprès de l’AMF le 27 avril 2023 sous le numéro D.23-0345 dont une copie est disponible sur le site internet de la société (www.theranexus.com), et de l’évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Theranexus est présent. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Theranexus ou que Theranexus ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Theranexus diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Theranexus décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.